



Les urgences pédiatriques

Réf : PED002

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Reconnaître les principales détresses et les urgences médicales et accidentelles chez l'enfant en dehors de la période néonatale
- › Savoir agir sur le terrain en attendant les secours

Public*

- › Puéricultrices, infirmiers, IADE, médecins d'urgence, anesthésistes et tout personnel travaillant aux urgences et en SMUR

Programme

- › Étude et rappel des principaux signes permettant de reconnaître les détresses vitales du nourrisson (1 mois - 2 ans)
- › Pathologies respiratoires, cardiaques, neurologiques, infectieuses, métaboliques, digestives, rénales, aiguës de l'enfant
- › Conduite à tenir devant les accidents de l'enfant (phase préhospitalière et aux urgences)
- › Conduite à tenir devant un arrêt cardio-respiratoire - Chariot d'urgence Médicaments d'urgence
- › Rappel de quelques données pour soulager l'enfant et contrôler la douleur
- › Quelques notions de prévention et d'éducation sanitaire (accidents - vaccinations)

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Situations cliniques, cas concrets
- › Simulation sur mannequins, utilisation de matériel d'urgence
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Dr Jean-Louis CHARBERNAUD, Pédiatre-réanimateur

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*